

FICHE D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES INDUSTRIELS, EN CLIMAT TROPICAL



Entreprise : Date de l'autocontrôle : / /

Tél. : Email :

Informations chantier

Client : Adresse :

Intervenant chantier Tél. :

Nom : Prénom :

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

CONCEPTION

DIMENSIONNEMENT DES INSTALLATIONS

- 1 L'espace est compatible pour recevoir des brasseurs d'air de gamme industrielle (hsp > 3,00 m).
- 2 Le diamètre des pales des appareils est supérieur à 2,00 m.
- 2 BIS Selon la taille choisie des brasseurs d'air, un dimensionnement adapté justifié par une étude spécifique permet de traiter les espaces occupés.

IMPLANTATION

- 2 Une étude spécifique justifie l'implantation des appareils. Elle garantit l'absence d'interférences visuelles et fonctionnelles.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- 3 L'efficacité énergétique de chaque appareil est supérieure à 500 m³/h/W (débit d'air généré, quelle que soit la vitesse de rotation).

CHOIX DES APPAREILS

- 4 Les pales des appareils sont insensibles à la corrosion ou disposent d'un traitement spécifique.
- 5 Une note de calcul justifie la résistance mécanique du dispositif de fixation des appareils, dans les conditions d'application.

PRÉPARATION DE CHANTIER

IMPLANTATION

- 6 La hauteur sous pales est compatible avec les contraintes fonctionnelles de l'espace à traiter, et ne génère pas de déstratification.
- 7 La distance pales / plafond est dans tous les cas supérieure à 1 m.
- 9 Il n'y a pas d'obstacle (mobilier, rack de stockage, menuiseries en position ouverte ...) à moins de 1,00 m du bout des pales.

CALEPINAGE

- 8 Un plan de calepinage a été établi en phase conception : il tient compte de l'emplacement des luminaires.

TRAVAUX

COMPATIBILITÉ DU SUPPORT

- 10 Le support (dalle, plafond, bac acier) est compatible ou renforcé le cas échéant.
- 11 Sur chaque appareil, le châssis est ancré sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle).

FIXATION

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

- 12** Sur chaque appareil, la fixation du châssis à la structure porteuse est durable et parasismique par au moins 4 points d'ancrage.
- 13** Les visseries sont compatibles avec la nature du support.
- 14** Dans le cas d'un montage avec tube rallonge, des élingues relient l'embase moteur à la structure du bâtiment.

AXE MOTEUR

- 15** L'axe moteur de chaque appareil est vertical et monté sur rotule ou dispositif spécifique

FIXATION

- 16** Le raccordement électrique est réalisé sur des attentes électriques dédiées conforme NF C15-100 (circuit ventilation), cheminant sous goulotte ou chemins de câble.
- 17** Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT).

ECLAIRAGE

- 18** L'éclairage artificiel de l'espace traité n'a pas d'interférences avec les brasseurs d'air.

MISE EN SERVICE & RÉCEPTION**COMMANDES**

- 19** Des commandes individuelles sont présentes dans l'espace traité.
- 20** Le fonctionnement de l'installation est asservi à la présence des occupants ou a minima aux horaires de l'établissement et si possible programmé sur la GTC le cas échéant.

ESSAI FONCTIONNEL

- 21** Le sens de rotation est conforme (mode tropical) et génère un flux vertical de haut en bas.
- 22** On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse.
- 23** On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi.
- 24** Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax.

DOCUMENTATION

- 25** Les consignes de réglage sont explicites et une notice de fonctionnement est présente.
- 26** Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises.
- 27** Le cas échéant, un avis favorable de la Commission de sécurité est inséré dans la documentation.
- 28** La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.

Commentaires

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Retrouvez l'ensemble des
fiches d'autocontrôle sur :
www.pergola-outremer.fr/ressource/

